



Le détachement intra-groupe

Articuler les règles locales et internationales et anticiper les questions pour mieux choisir les modalités de mobilité des salariés concernés.

OBJECTIFS :

- 1/ Déterminer si une autorisation de travail doit être demandée (salarié détaché de l'étranger vers la France).
- 2/ Choisir la meilleure configuration contractuelle, en fonction des règles de droit du travail, de sécurité sociale et de fiscalité.
- 3/Déterminer dans quel Etat le salarié doit être affilié à la sécurité sociale.
- 4/Déterminer si une retenue à la source doit être effectuée, au titre de l'impôt sur le revenu.

PUBLIC :

Directeurs et responsables des ressources humaines, personnes chargées de la mobilité et assistants RH.



Durée : 1 jour
(7 heures)



Tarif : Consulter notre calendrier

PRÉREQUIS :

Connaissances de base en droit du travail.

PROGRAMME :

intra-entreprise

Conditions d'exécution d'une prestation de service ou de sous-traitance (1h) :

- Distinction prestation de service / prêt de main d'œuvre,
- Définition et sanction du travail dissimulé et du délit de marchandise,
- > Cas pratiques.

Formalités liées à l'immigration (1h) :

- La liberté du travail dans l'Union Européenne,
- La typologie des titres de séjour autorisant à travailler en France et les démarches à accomplir,
- > Cas pratiques.

Les relations contractuelles (2h) :

- Les différentes situations contractuelles : Embauche, prestation de services, prêt de main d'œuvre ...
- La loi applicable au contrat,
- > Cas pratiques.

Sécurité sociale (2h) :

- Principe : affiliation dans le pays d'accueil,
- Maintien de l'affiliation dans le pays d'origine : détachement et pluriactivité,
- Caisse des Français de l'Etranger,
- > Cas pratiques.

Chômage (0,5h) :

- Au sein de l'Union Européenne,
- Hors Union Européenne.

Fiscalité (0,5h) :

- Notions utiles afin de déterminer le lieu d'imposition des rémunérations du salarié,
- > Cas pratiques.

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, remise d'un support pédagogique.

Modalité d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

formation@sseti.fr • 03 87 74 33 65

sseti

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR